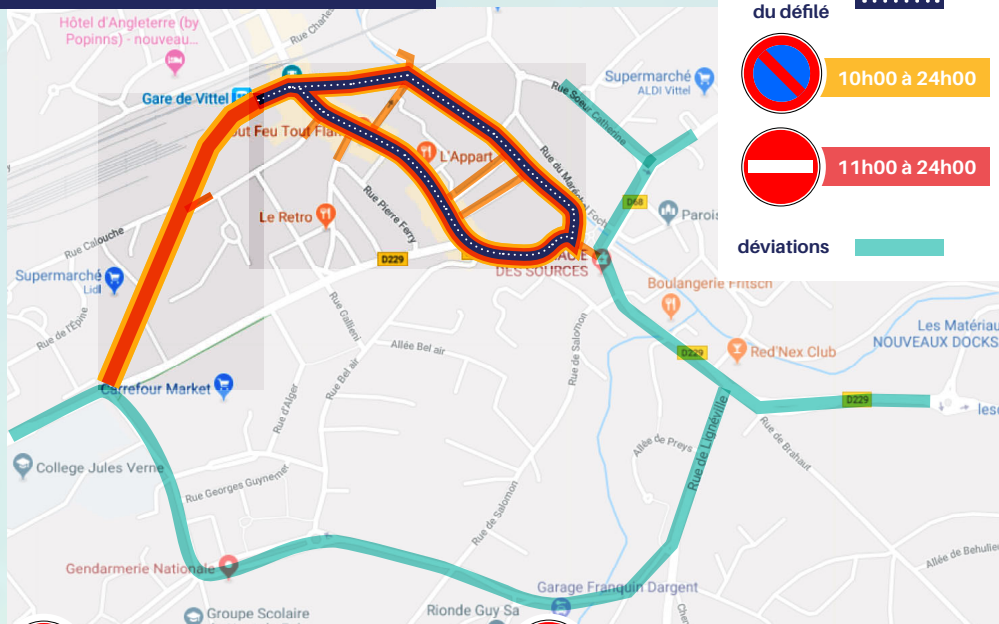


MODIFICATIONS CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Les services municipaux mettront en œuvre les déviations adaptées.

DIMANCHE 29 MARS



circuit du défilé



10h00 à 24h00



11h00 à 24h00

déviations



CIRCULATION INTERDITE DE 11H00 À 24H00

Dans les rues concernées par le circuit du défilé :

DÉPART

- Avenue Raymond Poincaré
- Place de la Marne
- Rue de Verdun
- Place Général de Gaulle
- Rue du Maréchal Joffre
- Place Lyautey
- Avenue Robert de Flers

ARRIVÉE

- Place de la Marne



STATIONNEMENT INTERDIT DE 10H00 À 24H00

- Rues concernées par le circuit du défilé (cf ci-contre)

+

- Rue Calouche (zone bus carnavalliers)
- Rue Mangin
- Rue de Metz (depuis l'intersection avec la rue de Verdun jusqu'au numéro 225 rue de Metz et depuis la rue Robert Schuman jusqu'à l'avenue Raymond Poincaré)
- Rue Jeanne d'Arc (depuis l'intersection avec la rue de Verdun jusqu'à l'intersection avec la rue Pierre Ferry)
- Rue du Mst Joffre
- Place Gst de Gaulle
- Parking Badenweiler
- Parking privé "garage Lorrain" rue Mst Joffre
- Rue Saint-Martin
- Place Lyautey
- Parking Passage des Grenouilles
- Rue Robert de Flers
- Parking Robert de Flers
- Avenue Raymond Poincaré
- Rue de Verdun
- Place de la Marne
- Rue des Dames
- Ruelle du Moulin du Bas (square de l'Alpha)
- Parking rue Calouche
- Rue Gratte-Paille